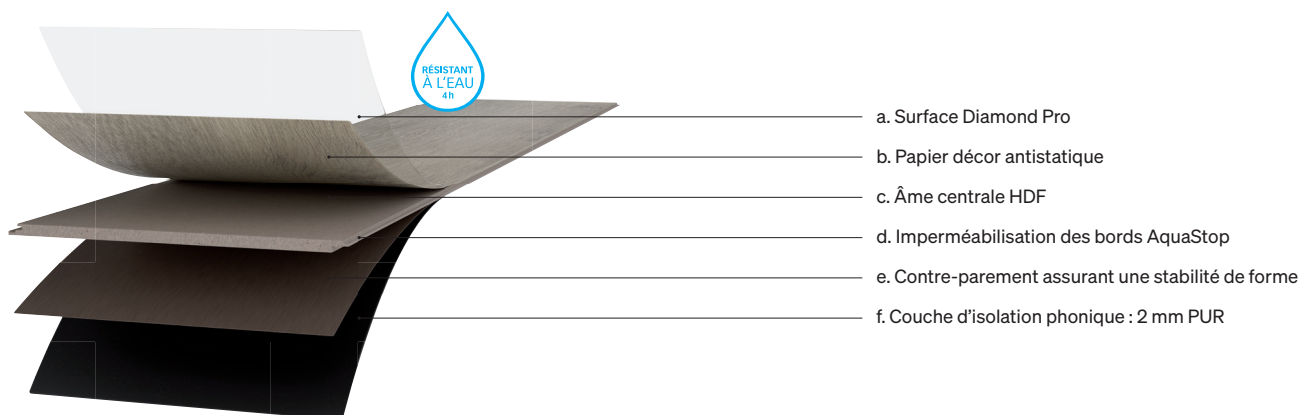


Caractéristiques du produit

Sol stratifié MeisterDesign. laminate LL 150 S



Tests

Norme DIN/EN








Sol stratifié








MeisterDesign. laminate LL 150 S

Données générales sur la structure du produit

Type de revêtement :	Lame pour sol, parement papier décor revêtu de résine spéciale
Épaisseur totale :	env. 10 mm
Dimensions utiles (longueur × largeur) :	2 052 × 220 mm
Structure du produit :	a. Overlay b. Papier décor antistatique c. Support HDF (env. 890 kg/m ³ ± 3 %) d. Imperméabilisation des bords AquaStop e. Contre-parement f. Couche d'isolation phonique : 1,5 mm PUR

Données techniques


Système de verrouillage :		5G™ Dry™
	Classe de sollicitation :	EN 13 329 23 / 32
	Comportement électrique :	EN 1 815 Le test de charge électrostatique selon DIN EN 1815 à 23° C / 25 % h.r. révèle une tension de $U_p < 2\text{kV}$ sur les personnes. Le sol stratifié correspond à la désignation EN 14041:2004 « Revêtement de sol antistatique ».
	Résistance à l'abrasion :	EN 13 329 (annexe E) AC4 (= IP ≥ 4 000)
	Propriété de surface antibactérienne :	ISO 22 196 Efficacité de la propriété antibactérienne contre Staphylococcus aureus ATCC 6538P et Escherichia coli ATCC 8 739 « forte », valeur de l'effet antibactérien A ≥ 3.
	Résistance aux chocs (petite balle) :	EN 17 368 ≥ 35 mm
	Résistance aux chocs (grande balle) :	EN 13 329 (annexe C) ≥ 600 mm
	Classe de tachabilité :	EN 438-2 Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4-5
	Tenue à la lumière :	EN ISO 4 892-2 ≥ niveau 4 sur l'échelle de gris
	Comportement au feu :	EN 13 501 C _{fl} -s1 (difficilement inflammable)
	Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893 DS
	Résistance aux rayures :	EN 438-2 Degré 4

	Émissions de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	≤ 0,05 ppm
	Teneur en pentachlorophénol :	EN 14 041 / 14 823	< 5 ppm
	Empreinte après sollicitation constante :	EN ISO 24 343-1	≤ 0,05 mm
	Tenue aux roulettes de chaises :	EN ISO 4 918	Pas d'altérations ou dommages visibles causés par les roulettes souples, conformes aux normes (type W)
	Tenue au déplacement simulé de pieds de meubles :	EN ISO 16 581	Pied type 0 : Aucun dommage apparent
	Sols chauffants :		Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage / tuyaux / câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29° C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29° C. La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas.
	Refroidissement par le sol :		Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667	avec feuille PE MEISTER : 0,075 (m²K)/W
	Conductivité thermique :	EN 12 667	0,136 W/(m*K)
	Réduction du bruit des pas :	DIN EN ISO 10 140-3	16 dB
	Qualité antidérapante :	DIN EN 16 165 (annexe B) / DIN 51 130	R 9

Tolérances

	Précision d'angles des éléments :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
	Linéarité des chants :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
	Affleurement de surface :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes
	Interstice aux joints :	EN 13 329	Valeurs théoriques atteintes

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

	Ecolabel « Ange bleu » :	RAL-UZ 176	accordé
	Élimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique) Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage) Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.
	Nettoyage et entretien :		Nettoyage de fin de travaux / nettoyage courant : Dr. Schutz Nettoyant pour sols stratifiés Nettoyage spécial : Dr. Schutz Elatex détachant universel
	Domaines d'application :		Le sol convient pour toutes les pièces d'habitation et pour les locaux commerciaux à trafic normal tels que bureaux, salles d'attente, boutiques, etc. Les salles de traitement et cabinets médicaux sont soumis à des exigences spéciales.
	Système AquaSafe:		Le sol stratifié est résistant à l'eau (4 heures de protection en cas d'eau stagnante) puisqu'il offre la protection complète contre l'humidité du système AquaSafe. Peut être posé dans des pièces humides tels que p.ex. salles de bains. Les espaces extérieurs et pièces humides telles que saunas, cabines de douche, bains de vapeur et pièces avec écoulement au sol ne sont pas adaptés à la pose de ce sol.
	Conditions préalables à la pose :	DIN 18 365	Les supports doivent être prêts à la pose selon les règles de la profession, conformément aux références VOB, partie C, DIN 18 365 « Travaux de revêtement du sol ». Le support doit être sec (humidité résiduelle mesurée avec un appareil CM : chape minérale max. 2 % ou chauffage au sol 1,8 %, chape anhydrite max. 0,5 % ou chauffage au sol 0,3 %), plan, solide et propre. De plus, toute différence de niveau de l'ordre de 3 mm / premier mètre et de 2 mm/m linéaire suivant impose un réagréage conformément à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Se conformer aux instructions de pose jointes au produit.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.